

Les écrits professionnels : quelles responsabilités ? – Module 2

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

professionnels du secteur
sanitaire, social et médico-
social

Durée

2 jours

Organisme de formation

⇒ INFIPP

Date limite d'inscription

24/05/2019

Lieux & dates

⇒ Groupe 1

NORD

Les 22 & 23 août 2019

⇒ Groupe 2

OUEST

Les 5 & 6 déc. 2019

Contexte

Dans le secteur social, médico-social et sanitaire, l'importance accordée à la place des écrits est aujourd'hui largement mise en évidence. Les exigences légales et réglementaires incitent à leur développement et à plus grande maîtrise des contenus et des obligations. Car les écrits engagent à la fois la responsabilité des professionnels et celle de leurs institutions.

Objectifs

- ⇒ Connaître le contexte législatif et réglementaire dans lequel s'inscrivent les documents rédigés
- ⇒ Connaître la réglementation des différents écrits (MDPH, Juge, rapport, synthèse ...)
- ⇒ Connaître les responsabilités afférentes aux écrits professionnels
- ⇒ Savoir structurer ses écrits en fonction des objectifs recherchés et des exigences réglementaires
- ⇒ Distinguer ce qui relève du secret professionnel
- ⇒ Le positionnement éthique face aux écrits
- ⇒ Les modalités de transmission interne et externe (rédaction, communication,
- ⇒ Acquérir les méthodes et outils des écrits traçabilité et archivage)
- ⇒ La formalisation des objectifs, l'évaluation et la traçabilité des actions (qualité, sécurité et suivi de l'autonomie)
- ⇒ La saisie des données dans le dossier du patient ou du résident, transférabilité et ergonomie, informatisation

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé